

La Police Municipale toujours au plus près

SÉCURITÉ Dans le souci d'améliorer encore la proximité auprès des administrés, les agents de la Police Municipale de Mont de Marsan ont depuis janvier des horaires de présence étendus et sont munis d'un taser.

Désormais vous croiserez des agents de la Police Municipale de 7h à 20h en continu, du lundi au vendredi. Les horaires du samedi restent, eux, inchangés (9h-13h et 15h-18h). Cette présence accrue sur le terrain répond à des besoins identifiés par les Montois : défaut d'éclairage des vélos aux abords des sites scolaires en hiver, respect du Code de la Route aux heures de grande circulation, contact facilité avec les administrés en début de soirée, etc.

Partenaires de la Police Nationale

Deuxième nouveauté, les agents sont maintenant dotés de Pistolets à Impulsion Électrique (connus sous le nom de taser). Ce choix d'une arme non létale correspond à la singularité de leurs missions et son port est assujéti à une formation très rigoureuse qui a été effectuée par les policiers municipaux montois. Aujourd'hui, ils peuvent faire face à toute situation imprévue et intervenir

de manière encore plus efficace sur des situations dangereuses pour les habitants comme pour leur propre sécurité. Par exemple, ils sont à même de neutraliser à distance un individu armé menaçant des personnes. Cet outil leur permet également de remplir de façon plus adaptée leur rôle de partenaire de la Police Nationale.

Renseignements : 05 58 05 87 22